Un épigraphe littéraire libyque[1] du IIè siècle avant J.C.

Ali Farid Belkadi
Association Mashwasha Histoire & Archéologie. Paris
AlifBelkadi@aol.com

Introduction

J. Denizet, qui collaborait au journal satirique Le Charivari fondé en 1832, au temps du corps expéditionnaire français en Algérie, a rédigé un livre, *Les mensonges de la science*, (1868) dans lequel il raille copieusement le domaine de l'épigraphie antique. En 1833, dit-il, des ouvriers qui creusaient une cavité dans les environs de la ville de Béjaïa (Kabylie), mirent au jour une dalle inscrite de caractères insolites. Celle-ci fut aussitôt présentée au Général Duvivier, commandant de la région et "linguiste distingué et auteur d'un savant ouvrage", selon la terminologie courtisane propre à l'époque, qui avait pour titre: *Les inscriptions phéniciennes, puniques, numidiques expliquées par une méthode incontestable*. Duvivier déchiffra l'inscription en ces termes: *Ici repose Hamilcar, père de Annibal, comme lui cher à sa patrie et terrible à ses ennemis*.

On sait qu'Hamilcar Barca "l'éclair", né vers 290, est mort en 226 avant J.C. à Elche dans la province d'Alicante, en Espagne. Son fils Hanibaal, né vers 247 à Carthage, est décédé en 183 avant J.C. En Bithynie, un ancien royaume situé au Nord-Ouest de la Turquie. L'Académie des Inscriptions et Belles Lettres qui voulut authentifier la version de Duvivier, fit appel à la compétence du Baron Sylvestre de Sacy. Celui-ci en fit la traduction suivante: *La prêtresse Isis a élevé ce monument au printemps, aux grâces et aux roses qui charment et fécondent le monde* …On fit appel alors appel à un autre expert pour trancher la chose, et il en sortit: *Cet autel est dédié au dieu des vents et des tempêtes afin d'apaiser ses colères et préserver nos matelots*.

Depuis ces temps accomplis, les inscriptions antiques du Maghreb souffrent la même infortune.

Le plus lointain témoignage du parler berbère

[1] Le terme "libyque", tiré de l'égyptien "Rebu", désignait à l'origine une vaste confédération de tribus qui occupaient le Maghreb à l'époque archaïque. Les historiens grecs de la haute antiquité l'ont adopté à leur tour pour désigner l'ensemble des pays formant l'Afrique du Nord. Le Burkina Faso, le Niger et le Mali, qui recèlent d'importantes franges de la culture berbère –dialectes, art et inscriptions rupestres- en font partie (*Figure 1*).

Language Design 8 (2006, 47-67)

L'Ecriture, qui est la reproduction des objets de pensée au moyen de signes graphiques, sous la forme de sons correspondant au langage parlé, était en usage chez les peuples berbères de la haute antiquité (Figures 2 à 8). Elle est symboliquement attestée dans les tatouages métaphoriques des princes Libyens dès les premiers temps de l'Égypte pharaonique. Cette écriture appelée *libyque* pour des raisons de commodités, est antérieure à l'avènement de Rome et à l'alphabet des arbres celtique, ainsi qu'aux runes de l'Europe du Nord.

Le plus ancien témoignage documentaire connu et certifié à ce jour, qui atteste notoirement de l'existence de la langue berbère, figure dans un poème du berbère romanisé Corippus -Flavius Cresconius- l'auteur de *La Johannide*. A la manière des Serments de Strasbourg qui permirent de dater formellement, en 842, la naissance de la langue française. Dans son livre *De bellis Libycis*, Corippus célèbre la victoire du "Magister Militum" Jean Troglita 546/548 de JC, sur ses compatriotes berbères.
Dido, la trace la plus ancienne qui témoigne de l'existence de la langue berbère apparaît, selon nous, dans le pseudonyme Didon, par lequel était désignée la reine phénicienne fondatrice de Carthage de Libye.

Ce sobriquet *Didon*, dont on n'a pas tenu compte correctement jusqu'à présent, nous permet d'affirmer que la reconstitution de la langue berbère ancienne -tantôt appelée libyque, d'autres fois numide- est parfaitement concevable. En effet, le terme “Didon”, qui est un dérivé nominal de la racine berbère *Ddu*, une fois replacé dans le cadre du système morphosyntaxique berbère, signifie “marcher”, “cheminer”, “flâner”, “errer”. Il indique dans les parlers berbères de nos jours, la “pérégrination”, synonyme de voyage, et de périple. Il serait intéressant de fournir les indications concernant cette racine berbère Ddu. Ainsi, une simple remarque orale Tin Etseddu “celle qui marche”, imposée sous forme de pseudonyme, a fini par désigner pour la postérité cette reine dont le nom véritable était Elissa. Plus précisément, (Tin) Ed YeDDU selon la formulation archaïque libyque ou numide. EDdyeddun “(celle) qui survint” est l'énonciation la plus appropriée, dans la langue pan-berbère contemporaine. DDU est également usité par les tribus touaregs, le dictionnaire Abdesselam - Père De Foucauld développe longuement ce terme qui a la même signification dans les dialectes berbères du nord. La plupart des datations concernant la fondation de Carthage et l'apparition de Didon au Maghreb, sont dues à des écrivains grecs ou latins. Parfois de la Phénicie même, comme cela fut le cas de Ménandre d'Éphèse, reproduites dans un livre de Flavius Josèphe, le Contre Apion. Un résumé de l'histoire de Timée, fait par un compilateur anonyme,

donne une information très nette sur cet épisode de la fondation de Carthage: “Theiosso, Timée dit que, dans la langue des Phéniciens, elle était appelée Elissa, qu'elle était soeur de Pygmalion, roi des Tyriens, et qu'elle fonda Carthage, en Libye. En effet, son mari avant été tué par Pygmalion, elle plaça ses biens sur un navire et s'enfuit avec quelques-uns de ses concitoyens. Après beaucoup d'épreuves elle aborda en Libye, où elle fut appelée Dido par les indigènes, à cause de ses nombreuses pérégrinations”.

A quelle date apparut didon ? E. Forrer disait que la date où aurait vécu Didon, devait être ramenée de 814 avant notre ère, à 673/663. En 1955, E. Frézouls a adopté la même date. Carthage selon eux a été fondée en 673 ou 663 avant notre ère, par deux soeurs Didon et Anna, filles d'un roi de Tyr qui s'appelait Baal. Quant à Elissa, c'est une autre princesse qui, bien auparavant, avait fondé Qarti-hadasti, la Carthage de l'île de Chypre. Stéphane Gsell fixait la fondation de Carthage à 813/814 avant J.C.: *Carthage a été certainement fondée par des Tyriens et elle l'a été très probablement en 813/814, sous le règne de Pvgmalion. Si nous regardons comme légendaires les détails que les textes anciens donnent sur cet événement, nous ne répugnons pas trop à croire qu'une soeur de Pygmalion, Elissa, ait pris part*. La fondation de Carthage de Libye par cette femme de sang royal, est couramment fixée, après décompte du texte de Ménandre vers 823 ou 825 avant l’ère chrétienne. Pour Timée comme pour Ménandre, Elissa et ne fut nommée Didon, qu’une fois parvenue en Libye. On peut noter que Elissa est un patronyme qui a été porté par des dames phéniciennes à Carthage, au contraire de celui de Didon, dont on savait le caractère péjoratif. Didon ne figure pas dans l'anthroponymie punique, ni dans l'épigraphie votive ou funéraire des Carthaginois. Il s’agit donc d’un sobriquet personnalisé, dont on savait le sens à l’époque, celui “d’errer”, et ses passim “errante” appliqué à cette reine.

Nous ne nous arrêterons pas sur les affirmations de J. Février qui attribue à ce terme DIDDO une origine sémitique (juive). Pour Février, ce mot est tiré de la radicale DWD dâwîd(um), et il signifierait “celui qui commande, le prince”. En totale contradiction avec les auteurs grecs et latins qui attribuent une origine berbère à ce sobriquet Didon. J. Février rajoute: (...) *Dido, une étymologie sémitique paraît possible. La terminaison -o correspondrait à la désinence féminine - et qui, dès l'époque punique était passée à o, même pour les substantifs Dido (avec un i long !) serait donc la forme féminine de dà”id (uni), bien connu par les textes de Mari et signifierait approximativement (cheffesse, princesse)*. Cela n’a aucun sens.

La reine Elisha, après un long voyage, dont les haltes essentielles furent Malte et Chypre [Ovide, *Fasti* 3.567s], finira par s’installer sur les

côtes de l'actuelle Tunisie, aux environs de 814 a. JC. Là, elle acquit pacifiquement un terrain qu'elle étendit prodigieusement à l'aide d'un subterfuge, connu sous le nom de "Théorème de Didon". A ce moment-là donc, au IXè siècle avant J.C. la langue berbère est officiellement attestée par l'usage du pseudonyme de la reine Didon. Nous avons ainsi à faire au plus vieux mot libyco-berbère encore en usage dans les parlers berbères jusqu'à nos jours.

Les origines: Dougga.

A défaut de sources documentaires ou de traditions historiques et culturelles maghrébines relatives aux inscriptions libyques ou vieux-berbère, qui furent parfois appelées Numides, c'est au provençal Thomas Darcos que l'on doit la découverte et la mise au jour en 1631 dans la partie orientale du Mausolée antique de Dougga (Thugga), à une centaine de kilomètres au sud-ouest de Tunis, d'une importante stèle dénommée: *(la) dédicace du mausolée de Dougga* (Figures: 9 et 10). Celle-ci, qui est incisée à l'aide d'un outil effilé, est formée de deux blocs de 70 centimètres de hauteur, juxtaposés horizontalement. Celui de droite qui porte le texte libyque est long de 99 centimètres. Celui de gauche, inscrit en caractères puniques -écriture des phéniciens de Carthage- est long de 114 centimètres. Les deux textes comprennent sept (7) lignes d'écriture chacun. Le texte gravé en phénicien de Carthage est intact, alors qu'il manque le début des trois premières lignes à la partie gravée en vieux-berbère. Thomas Darcos en fit un calque (figure 10). Deux siècles plus tard, le consul anglais à Tunis Thomas Reade, fit arracher la pierre. Ce qui provoqua l'éboulement du mausolée. A la mort de Reade, la pierre échut au British Museum. Le musée du Bardo à Tunis en conserve la copie.

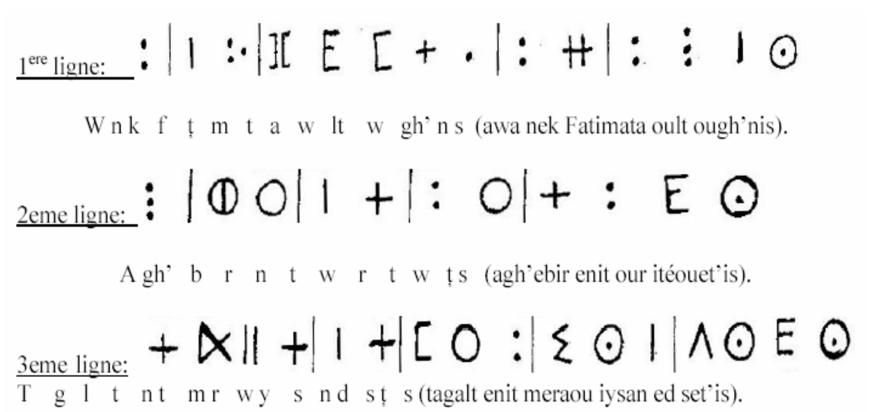
C'est à partir de la découverte de cette "pierre de rosette berbère", qu'eut lieu la première tentative de reconstitution de l'alphabet libyque. Quelques temps plus tard, un voyageur anglais Walter Oudney, qui était de passage à Germa, à l'ouest de Morzouq en Libye, releva de nombreuses inscriptions gravées sur des rochers qu'il confronta à celles de Ghat, ville située à quelques lieues de la ville de Djanet, en territoire algérien. Le caractère similaire des différentes inscriptions était ainsi révélé. C'est à la suite de ses notes que sera établie un peu plus tard la parenté entre l'écriture Libyque de Dougga et l'écriture Tafinaq des touaregs. A peu près à l'époque où Walter OUDNEY faisait ses découvertes à Ghat, L'émir Abdelkader écrivait dans son "Epître aux Français": *Les écritures des peuples de l'orient sont au nombre de douze (...) l'usage de cinq de ces douze écritures s'est perdu, il ne reste personne parmi les hommes qui les connaissent. Ce sont: l'Himyarique, la grecque, la copte, la berbère et*

l'andalouse. L'Emir Abdelkader s'est trompé car les touaregs se servent toujours de cette écriture appelée Tafinaq au singulier, et Tifinagh au pluriel. (Figure 11).

Fatimata Oult Oughenis

L'usage de l'écriture berbère ne s'est jamais perdu chez les berbères touaregs, qui en perpétuèrent l'usage de génération en génération, pratiquement sans discontinuité et sans altération, jusqu'à nos jours. Avec toutefois une diversification graphique qui tient compte de la division dialectale berbère Nord-sud maghrébine. La région mère de naissance de l'écriture vieux-berbère n'a pas été identifiée avec certitude à ce jour. Des variantes mineures sont perceptibles lorsque l'on compare les deux alphabets Tafinaq (des touaregs) et Libyque (vieux-berbére). Par exemple la consonne W (le son "ou") s'écrit à l'aide de deux points (:) chez les touaregs, alors qu'elle est exprimée par deux tirets dans le vieux-berbère (=). On note également quelques différences notables entre les inscriptions libyques trouvées au Maroc et celles de Dougga. Par contre les inscriptions libyques exhumées en très grand nombre en Algérie -dans les régions de Souk-Ahras, de Tébessa, de Guelma, de Skikda, d'Annaba, de Mila ou à Bédjaïa, Ksentina, Aïn Mlila, ainsi que dans le département d'Arzew ou celui d'Oran etc.- sont dans leur totalité conformes à l'alphabet berbère qui figure sur la stèle du Mausolée de Dougga.

Un fragment de poème archaïque, conservé en mémoire d'âge en âge, et transmis de génération en génération depuis des millénaires par les touaregs de l'Ahaggar, permet de restituer instantanément l'assortiment de lettres qui composent l'alphabet Tafinaq.



Ce poème traditionnel touareg est constitué de trois lignes superposées (la lecture s'effectue de gauche à droite). Cela signifie "Je m'appelle Fatimata, fille d'Ough'enis, ma hanche n'a jamais été touchée, ma dot s'élève à seize chevaux". On peut s'arrêter un instant pour préciser que le prénom Fatimata est d'origine musulmane, il est dérivé du paronyme Fatima, la fille du prophète. On a vu dans le domaine onomastique des noms anciens s'adapter à la civilisation et à la langue des nouveaux venus. Comme dans le cas de Fortunatus latin, qui est l'équivalent berbère et arabe de Messaoud et Mbarek au masculin, et Messaouda ou Mbarka au féminin. Le substantif Maximin, porté par l'évêque donatiste de Sinit, l'ancienne Sunites ou Simites, qui s'élevait sur la route d'Hippone à Carthage, est devenu Amoqran en berbère, les deux signifient: "ce qui est grand, culminant".

L'exemple *Sectut mas ietkadan*.

Un exemple, relevé par nous dans un ouvrage du juge Letourneux, permettra de saisir de quelle façon procédaient les érudits de l'époque coloniale. Selon Letourneux, *Sectut* est un patronyme d'origine latine. Or, Sectut n'est pas attesté en latin. Il s'agit du mot berbère *tazekat:* "tombe", "sépulture", "cénotaphe", "stèle", transcrit *zktt* sur la stèle. *Sectut mas ietkadan* signifie donc: "(ceci) est la tombe du sieur (de la tribu) des Kadan". *Tazekat* est d'ailleurs synonyme de *asensu* "une tombe".

La femme enceinte et les trames du métier à tisser.

L'inscription que nous nous proposons d'analyser a été découverte en 1913, dans les fouilles de l'ouest du Capitole de Dougga (Tunisie). Elle est gravée sur une stèle, large de 0,49 m ; haute de 0,30m, et d'une épaisseur de 0,13m. Elle comprend onze lignes). Actuellement au Musée du Bardo à Tunis, elle a été étudiée par l'Abbé Chabot (*Journal Asiatique*, 1921:76). Ainsi que par F. Béginot (*Africa italiana*, 1927:127). (Figure12). Selon l'Abbé Chabot: *La teneur de cette inscription, diffère des autres. Elle comprend trois phrases parallèles et une souscription. Chaque phrase a deux parties: 1° une notice concernant l'action ou l'état d'un personnage. 2° le nom du même personnage répété et suivi des noms de quatre autres personnages*. Philippe Berger, dans son *Histoire de l'écriture* (Paris 1891: 331), écrit fort justement: *C'est un peu comme si l'on disait que HIC SITUS EST ou VIXIT ANNIS OCTOGINTA sont des noms propres parce qu'ils sont bien connus et reviennent fréquemment dans les inscriptions, tout cela est à reprendre*". René Basset va dans le même sens: *Jusqu'ici, on avait pris pour des noms*

propres presque tous les vocables qu'on lisait, ou qu'on croyait lire, sur les inscriptions funéraires". ("Rapport sur les études berbères et haoussa" 1891-1897, *Actes du Onzième Congrès International des orientalistes*, Paris 1897:40). L'abbé Chabot, y a lu une succession ininterrompue de noms propres fictifs, non attestés dans l'anthroponymie libyque ou berbère:

> *Bzn tvnth de Bostar, fils de Berah, lvs ynth et nqfd Boqstar, fils de Berah, et berah, fils de….Nakafar, fils de Nadan, Kinislan, fils de Kinisuan, tagakan, fils de…Bzn tvnth de 'Abdeshmoun, fils de Nagat, lvs ynth et nqfd 'Abdeshemoun, fdils de Nagat, Magon, fils de Berah 'Abdeshemoun, fils de Berah, 'Abdeshemoun, fils de Magon, et Nagat, fils de Zumar. Bzn tvnth de Tagakan, fils d'Asyan, lvs ynth et nqfd …* (Lecture J-B. Chabot)

1-BZN. TUNTH. NBŚTR. UBRH. LUS. INT. D.
2-NQFD. 'BŚTR. UBRH. DBRH.
3-NKFR. UNDN. KNSLN. UKNSUN. TGKN. U.
4-BZN. TUNTH. NŚMNUNGT. LUS. INT. D.
5-NQFD. ŚMN. UNGṬ. MGNUBRH. ŚMN. UB.
6-ŚMNUMGN. DNGṬ. UZMR.
7-BZN.TUNTH. NTGKN. UŚIN. LUS.
8-INṬ. D. NQFD. TGKN. UŚIN.TKLT. UKN.
9-SLN. ŚMN. UTKLT. MGN. UTKLT.
10-MGN. UMTN. UZMR.
11-TTRB. TRBTN. NQFD. ŚMN. UTKLT. (Lecture J-B. Chabot).

Après le rétablissement des valeurs consonantiques évidentes, nous obtenons l'énoncé suivant[2] (lecture A-F Belkadi):

1. STN. TUNTGH'. NSSTR. USRGH'. LUS. INTH. D.
2. NJFD. SSTR. USRGH'. DSR GH'.
3. NKFR. UNDN. KNZ'E. UKNSUN. TGKN. U.
4. STN. TUNTGH'. NŚMNUNGT. LUS. INTH. D.
5. NJFD. SSN. UNGṬ. MGNUSRGH'. SSN. US.
6. ŚSNUMGN. DNGṬ. UZMR.
7. STN.TUNTGH'. NTGKN. UŚIN. LUS.

[2] Seules les consonnes étaient distinctement notées dans l'écriture des anciens berbères. La lettre A, qui se transcrit sous la forme d'un point, servait de Matres lectionis.

8. INṬH. D. NJFD. TGKN. UŚIN.TKLT. UKN.
9. MLN. SSN. UTKLT. MGN. UTKLT.
10. MGN. UMTN. UZMR.
11. TTRS. TRSTN. NJFD. ŚMN. UTKLT

Etude de la stèle

On remarquera d'emblée que la première phrase, fortement ornementée sur le plan graphique, est réitérée en leitmotiv sous forme de couplet, à trois reprises dans le texte: lignes 1, 4 et 7 (Figure 13). Il s'agit d'une strophe lyrique. Une même quantité syllabique agencée selon un centre strict, réalisé autour du groupe de mots *STN TUNTGH'*, nous renvoie aux règles de la versification commune aux peuples de l'antiquité. Que l'on retrouve encore de nos jours dans la poésie traditionnelle des aèdes berbères ainsi que dans la poésie populaire à caractère dialectal, le Chi'r Al Malħoun ou "poésie (vocale) orale".
La strophe leitmotiv figure aux lignes une, quatre et sept:

1…. STN TUNTGH' NSSTR USRGH' LUS INTH D
4…. STN TUNTGH' NSZNUNGT LUS INTH D
7.....STN TUNTGH' NTGKN USIN LUS

(dans cette dernière ligne de l'inscription, IHTH D est renvoyé au segment suivant, N° 8, comme pour relancer le rythme du texte).

En se reportant à l'ensemble de l'inscription, on remarquera dans cette structure la présence de rimes, qui donnent à la stèle une tournure littéraire incontestable:

Les Rimes en D: Ligne 1: *INTH-D.* Ligne 4: *INTH-D*. Ligne 7: *INTH-D.*

Les Rimes en GH': Ligne 2: *Ed SeR'AGH'*. Ligne 5: *USiRGH'.*

Les Rimes en N: Ligne 3: *TAGIKAN* Ligne 8: *TATSINN* (En langue berbère les terminaisons en *N* ne sont pas muettes, contrairement au mot français "Lien" par exemple ou "bien". Dans *MASENSEN*, qui est le nom du roi berbère Masinissa, on émet le son final N.

Les Rimes en R: Ligne 6: *NEJJAT AWZIR*. Ligne 10: *IZETWAN ASISER*.

Ainsi que les Rimes en T: Ligne 9: *UTKELKELT* Ligne 11: *UTIKLI T.*

Il s'agit bel et bien d'une prosodie rigoureuse, au rythme soutenu, plutôt que d'une succession invariable et rébarbative de noms propres non attestés et inventés par J-B. Chabot.

Translation et traduction

STN.TUNTGH: Le doublet *STN.TUNTGH* mentionné au début de l'inscription, évoque *STN.TSGG* qui figure sur une autre inscription de Dougga (RIL). Après vérifications, il s'avère que l'abbé Chabot a forgé la première ligne, en forçant la lecture du tracé, inintelligible et à jamais endommagé. (Figure 14).

Le prélude *STN* peut signifier des choses distinctes, comme dans la langue française le mot *vingt* qui évoque phonétiquement *vin, vainc, vint, vain*. En premier lieu *STN* suggère le mot "poinçon (berbère)" qui se dit *tSTNt*. Ce dernier mot est formulé ici au féminin, qui s'exprime dans la langue berbère à l'aide de l'affixe dental assourdi *t*, qui forme la marque fondamentale du féminin dans cette langue. Ainsi le substantif et adjectif *amghar* "vieillard", devient *t-amghar-t* "vieille" et *azeggagh* "rouge" *t-azeggagh-t* "rouge" au féminin. *Tafsut* "le printemps".

TISTNT évoque par extension le mot "poinçonneur (berbère)", c'est-à-dire le (ou la) "scribe". A la façon de Awa Nek "Ceci est moi" (je suis telle ou telle personne) qui apparaît en prolégomènes sur un grand nombre d'inscriptions tifinagh du Sahara méridional.

STN –ISUTAN- le pluriel de *ST* "la femme", s'écrirait pareillement. *ISUTAN* c'est également la "génération", Al-Qawm en arabe, "les gens", "une multitude mâle".

Le *N* de *STN* introduit éventuellement le complément déterminatif par assimilation à *ST*, qui devient ainsi *STN. STN TUNTGH'* qui renvoie au mot "belle-sœur", évoque également *INIT* "caprices, envies (de femme enceinte)", qui se dit aussi *TINITIN*.

Nous avons pensé bien évidemment à la divinité féminine libyo-punique de Dougga: Tanit. Mais son évocation liminaire cadre mal avec le reste de l'énoncé.

La présence du mot suivant *TUNTGH'*, de la radicale *NT* ou *NṬ* nous fait adopter *STN TANUT. TANUT* "belle-sœur". Dans ce cas *STN TANUT* signifierait: "le métier à tisser de la belle-soeur", "la chaîne de tissage de la belle-soeur" ou encore "La belle sœur qui tisse" est la traduction à adopter.

La syllabe GH accolée à TUNT-GH, suggère assez maladroitement le pronom personnel, affixe à régime direct ou indirect, qui signifie: "à nous", "nous". Comme dans les exemples: *Aghrum En Negh'* "notre pain", dans *Tamurt ennegh'* "notre pays" ou encore *Yitkel Fellagh'* "il a compté sur nous".

Observations sur le mot *TASEṬṬA*: "Tissage", "métier à tisser".

ST et *ZT* “s” et “z” emphatiques sont des phonèmes voisins, articulés par les mêmes organes. Au “z” emphatique correspond un “s”, de même nature emphatique: *TASEṬṬA* au lieu de *TAZEṬṬA*. Attesté par E. Destaing. (*Vocabulaire français-berbère. Etude sur la Tachelhit du Soûs*. Paris Leroux, 1938).

AŻETA, AŚETTA, (طزأ et طصأ). *Aśeṭa, Użeṭa* “tissage”. *Użeṭa nni* “le tissage”. *Aśeṭa nni* s’écrirait donc *ŠṬN*. *Aśeṭa* donné par Destaing (p 932 du *Dictionnaire Kabyle-Français, Parler des Aït Mangellat* de M.Dallet, 1982, Paris, SELAF).

ST, uSTu “fil de chaîne de tissage”, synonyme de *IDEĎ* “la laine”, Tadhuṭ.

D’une contrée berbère à une autre, on peut éventuellement rapprocher ce glissement de *Z* en *S* par les mots français *Zèle* et *roSe* (le *S* de *rose* a pris la valeur du *Z* de *zèle*).

TISTENT “poinçon”, “burin” qui s’écrit pareillement: *STN*. Nous avons vu que *STN* gravé en préambule sur plusieurs stèles de Dougga, pouvait signifier (*RIL*) “graveur (de la stèle)”, c'est-à-dire “e scribe”, qui décline ainsi sa fonction. Plusieurs stèles de Dougga se présentent sous la forme de textes. Contrairement à celles de l’Algérie, qui sont laconiques.

ZT figure sur les stèles: N° 236, 488, 814 (*RIL*). *ST, uSTu* “fil de chaîne de tissage”, synonyme de *IDED*.

ST, tisita “vaches”. *Twnt = tawant* “l’abondance, la profusion, la satiété, l’opulence, le pléthore (et passim)”. Comme dans *Akham N tawant* “(la) maison de l’abondanc”. *(t)SiTa N Tawant (n) Gh’*: “Ce cheptel (bétail) de notre opulence”. *uSTn N Tawant (n) Gh’* “Fil de chaîne de tissage de notre opulence”, “tissage qui fait notre opulence”.

Observations sur *ILISEN N TADUTH* “Les toisons de laine”.

Ligne N° 1: Le troisième mot de l’inscription est *NSSTR*, proche de STR “ce qui est caché”, “protégé”. *ASETTER* ou *YETSETTER* “élancements douloureux”, “douleurs (rhumatismales ou autres)”, “faire mal”. Le quatrième mot qui est: *USRGH’*, indique *IWSIR* “être vieux”, “décrépitude”, “décrépit”, “usé”, “vieux”, et passim. Les mots suivants sont *LWS INTHD*. *LUS* (w=u) qui reviennent en leitmotiv dans l’inscription semblent confirmer *ILISEN N TADUTH* “les toisons de laine”. LUS propose aussi le mot TULLAS “fille” synonyme de *TAQCHICHT*, de *TAGHṚUṬ, TAQṚUṚT, TAQṚUJT* et de *TA’EWACHT* et de *TI’EWACHIN*. Ce dernier terme est entré dans l’arabe dialectal en usage dans l’Algérois, sous la forme de *A’EWAWECH* et de ‘*AOUICHA*. Lui-même proche de *ELISHA, AL-‘ISHA (‘AÏCHA)* rendu par *ELISSA* le véritable nom de la Princesse de Tyr, Didon, la fondatrice de Carthage et sœur du roi de Tyr Pygmalion. Dans une

moindre mesure cette radicale ‘*SH* évoque les mots hébraïques ‘*ISH* et ‘*ISHA*. Notons que Amlus “la toison (berbère)” est voisin de Melos “la toison (Grec)”. Peut-être s’agit-il de cela, Amlus rendu par *LUS* dans cette inscription. Le sens de cette première strophe, *STN TUNTGH NSSTR USRGH’ LWS INTH-D,* (après introduction des voyelles qui ne s’écrivaient pas dans le corps du texte, en berbère ancien): *ASETTA N TUNTGH NESESTER WSRGH’ ALUS INTH-D* “Tisser en étant enceinte (malgré) les élancements de la douleur, caprices de la belle-soeur à nous”.

Ligne N° 2: *NJFD, JF:* “étouffer”, *Djeyef* “étrangler” des parlers dialectaux arabes, confirme la racine berbère *GF*, qui exprime la même idée par extension. *NGF* proche de *NJF* signifie “oppression”, “étouffer”, “être incommodé”.

SSTR, STR: “Elancements douloureux”, “douleurs”. Par extension: “lombalgies”, “lumbagos”.

WSRGH’: IWSIR (*W=U*) “être vieux”, “décrépit”, “âgé”, “usé”.

DSRGH’: Redoublement du précédent. Il n’est pas sans rappeler *SERER* “gerçures occasionnées par le froid”.

Sur le plan graphique, il est à noter que la consonne *GH*’ qui s’écrit *III*, voisin de ‘A et qui sont respectivement les lettres غ et ع arabes,

Observations sur le mot *MGN*: il figure dans la ligne numéro 9 (*SLN. ŚMN. UTKLT. MGN. UTKLT*), évoque le nom *Magon* de la dynastie des Magonides, qui dominaient à Carthage avec les Hannoun (Hanon). On est naturellement tenté d’adopter ce patronyme historique Magon qui est le nom de plusieurs Carthaginois illustres. Dont l’un des plus célèbres fut Magon I qui organisa les armées puniques au VIè siècle av. J.-C. Le propre père d'Hasdrubal et d'Hamilcar. Il y eut aussi, le général Magon, mort en 383 av. J.C. qui combattit Denys le Tyran de 397 à 383 et périt dans cette lutte. Un autre Magon, également général, fut vaincu par Timoléon en 344. Magon, le frère cadet d'Hannibal, qui prit part à la bataille de Cannes et enfin Magon, l’écrivain carthaginois, auteur d'un traité sur l'agriculture en 27 ou 28 livres, cité par Varron. Pour ne citer que ceux-là.

AMGUN “le fœtus” : c’est le mot désignant “le fœtus endormi (en berbère)”. Le bébé fœtal dort presque sans arrêt jusqu'aux dernières semaines de la grossesse. Ce terme médical, charnel et morphologique dénué d'émotion, évoque l’enfant à naître.

Observations sur les mots *STN TWNT* : (*STN. TUNTGH’. NSSTR. USRGH’. LUS. INTH. D*). La formule *STN TWNT* suggère la compréhension suivante:

1°) Le bétail.

Twnt, tawant “l’abondance, la profusion, la satiété, l’opulence, le pléthore (et passim)”. Comme dans *Akham N tawant* “(la) maison de l’abondance”. *(t)SiTa N Taxant (n) Gh’*: “Ce cheptel (bétail) otre opulence”. *isita N Tawant:* “Ce bétail qui fait notre prospérité”. *Gh’* dans ce dernier cas est le pronom personnel, affixe régulier de verbe: *Agh’, Gh’, Anegh* ‘ qui signifie “à nous”, “nous”. Notons aussi que le mot lait *IGH’I* s'énonce pareillement, sans voyelles dans le corps du mot. Ce dernier développement: “Ce bétail qui nous procure en abondance le lait”, nous forçant à prendre une autre destination dans l’interprétation de cette stèle de Dougga.

2°) Les femmes.

SuT: “les femmes de”, “les choses à”, “les propriétaires de”,*Twistant N Tawant*: “Ces femmes qui font la prospérité (de notre maison)”. *ISUTAN*- le pluriel de ST “la femme”, s’écrirait pareillement. *ISUTAN* c’est également la “génération”, Al-Qawm en arabe, “les gens”, “une multitude mâle”. Le *N* de *STN* introduit le complément déterminatif par assimilation à ST, qui devient ainsi *STN*.

3°) Le graveur de la stèle.

Tistant Tawant: “Le graveur (de la stèle) prospère”. *TISTNT* évoque par extension le mot “poinçonneur (berbère)”, c'est-à-dire le (ou la) scribe. A la façon de *Awa Nek* “Ceci est moi (je suis telle ou telle personne)” qui apparaît en prolégomènes sur un grand nombre d’inscriptions tifinagh du Sahara méridional. *TISTENT* “poinçon”, “burin” qui s’écrit pareillement: *STN*. Gravé en préambule ce mot peut signifier “graveur (de la stèle)”, c'est-à-dire “le scribe”, qui décline ainsi sa fonction.

4°) La Postérité, la lignée, la descendance :*ASATU, ISUTAN* “La génération”, “la couvée”. Nous avons en définitive opté pour *STN TANUT*: “le métier à tisser de la belle-sœur”, “la chaîne de tissage de la belle-sœur”.

Nous avons éventuellement, plusieurs accès à l'esprit de cette stèle, qui daterait au moins du II° siècle avant l’ère chrétienne. Autrement dit l’époque du roi Massinissa, dont la résidence royale était Dougga.

La transposition adoptée, nous renvoie dans tous les cas domaine du tissage et au métier à tisser. Avec pour personnage principal une femme enceinte, voire malade, qui continue d’assembler, tordre et entrelacer la laine pour en produire une étoffe ou une tapisserie.

Le mot berbère *AMGUN* “fœtus endormi” et d’autres termes liés au monde du tissage, nous confortent dans cette interprétation. Nous avons vu que les mots “laine” et “toison”, revenaient souvent.

Malgré les difficultés d’appréciation de l’orthographe et du lexique de cet idiome, dit “libyque”, dont dérive l’actuelle langue des berbères, nous pensons que la reconstitution de cette langue antique est concevable.

Notre développement du pseudonyme *DIDO* le prouve et nous conforte dans nos recherches.

La lecture de l'ensemble de la stèle, après identification des expressions, est la suivante:

Ligne 1: *ASETTA N TUNTEGH' NESSESTER IWSIR ENNEGH' ALLUS INTH-D*: "Tisser (en étant) enceinte (et irascible), (malgré) les élancements de la douleur, tel est le singulier caprice de la belle-sœur".

Ligne 2: *NEJFED SSESTER IWSIRGH' ED SERR 'AGH'*: "Oppressée par la douleur, toute décrépie (de mine) et au bord de l'évanouissement".

Ligne 3: *ANKUFER TUNDIN AK U NEZZ'E UKNETSUN TAGIKANA*: "(elle étouffe) en sueur (elle est) gémissante, le visage blafard".

Ligne 4: *ASETTA N TUNTEGH' N TINEGGIST ALLUS INTH-D*: "Tisser (en étant) enceinte (et irascible), elle sursaute écorchée par son point de coté (dû à la pneumonie) (qui soudain la fait s'enrouler sur elle-même), tel est le singulier caprice de la belle-sœur".

Ligne 5: *NEJFED ESYANA UNGGEZ EZGEN USIREGH'*: "Oppressée, elle devrait se soigner, son point de coté à moitié vieux (qui dure) (qui se prolonge).

Ligne 6: *ESSYANA ASGWEN (D NEGGIST) D NEJJAT AWZIR*: "Son point de coté oublié (comme un endroit omis par la charrue dans le champ).

Ligne 7: *ASETTA N TUNTEGH' N TUGWICIN WASINN ALLUS INTH-D*: "Tisser (en étant) enceinte (et irascible), le visage blafard, alors que nous la conjurons de s'enrouler au chaud (de se couvrir)".

Ligne 8: *NEJFED TUGWICHIN WASINN TIKELIT IKEWI TUTSIN*: "Oppressée le visage blafard, nous l'avons exhortée à se faire aider, afin de ne pas aggraver (sa toux)"

Ligne 9: *IMELNI SSAYANA TIKELIT AMGUN UTKELKULT*: "Ainsi que de faire attention au fil de chaîne (du tissage) et à l'enfant qu'elle porte dans son ventre roulé en boule et à dorloter (à en prendre soin)".

Ligne 10: *AZGuEN IZETWANN ASISER*: "Le temps encore se couvre, qu'elle s'enveloppe de vêtements chauds et se repose".

Ligne 11: (dernière ligne) *ASRAS TSURSUT NEJFED SSYANA U TIKLIT*: "Sinon elle mettra bas, en suppurant et la poitrine prise (pneumonie). Qu'elle prête donc attention à nos conseils, en changeant de conduite".

Translation:

"Tisser (en étant) enceinte (et irascible), (malgré) les élancements de la douleur, tel est le singulier caprice de la belle-sœur.

Oppressée par la douleur, toute décrépie (de mine) et au bord de l'évanouissement.

(Elle étouffe) en sueur (elle est) gémissante, le visage blafard.

Tisser (en étant) enceinte (et irascible), elle sursaute écorchée par son point de coté (dû à la pneumonie) (qui soudain la fait s'enrouler sur elle-même), tel est le singulier caprice de la belle-sœur.

Oppressée, elle devrait se soigner, son point de coté à moitié vieux (qui dure) (qui se prolonge).

Son point de coté oublié (comme un endroit omis par la charrue dans le champ).

Tisser (en étant) enceinte (et irascible), le visage blafard, alors que nous la conjurons de s'enrouler au chaud (de se couvrir).

Oppressée le visage blafard, nous l'avons exhortée à se faire aider, afin de ne pas aggraver (sa toux).

Ainsi que de faire attention au fil de chaîne (du tissage) et à l'enfant qu'elle porte dans son ventre roulé en boule et à dorloter (à en prendre soin).

Le temps encore se couvre, qu'elle s'enveloppe de vêtements chauds et se repose.

Sinon elle mettra bas, en suppurant et la poitrine prise (pneumonie). Qu'elle prête donc attention à nos conseils, en changeant de conduite".

Vocabulaire berbère lié au tissage:

AZETTA et *ASETTA* (*ST* de la stèle –*STN*-) "tisser", "tresser", voire broder, "tissage", "métier à tisser domestique".

TASAKULT (*TUKLT* de la stèle): "Cheville, souvent un os long qui traverse chaque montant pour caler l'ensemble inférieur".

ILNI (*MLN* de la stèle): "La lisse du tissage".

AFEJJAJ (*NJFD*): "Ensouple supérieur du métier à tisser".

LWS INTDH. *LUS* qui revient en leitmotiv dans l'inscription semble confirmer *ILISEN N TADUTH* "les toisons de laine", que l'on pourrait articuler *LS N TDTH*, après extraction des voyelles.

La locution *USRGH' LUS INTH D* de la stèle, que nous pouvons transcrire ainsi: *USIGHEGH' ILISEN N TADUTH* "(début) + (toisons de laine)" rejoint la locution berbère actuelle: *Ad Sighegh' i uzetta* "je vais passer les premières duites du tissage".

TANUT la "belle-sœur", est la préposée au tissage dans les familles traditionnelles berbères, elle est au service des membres de la famille du mari.

TASEṬṬA: "Tissage", "métier à tisser".

ST et *ZT* "s" et "z" emphatiques sont des phonèmes voisins, articulés par les mêmes organes.
Au "z" emphatique correspond un "s", de même nature emphatique: *TASEṬṬA* au lieu de *TAZEṬṬA*. Attesté par E. Destaing. (*Vocabulaire français-berbère. Etude sur la Tachelhit du Sôus*. Paris : Leroux, 1938).

La présence du mot *TUNTGH'*, imprégné de la radicale NT ou NṬ nous fait adopter *TANUT*: "belle-sœur". Dans ce cas *STN TANUT* signifierait: "le métier à tisser de la belle-sœur", "la chaîne de tissage de la belle-sœur". (n) Gh' "Fil de chaîne de tissage (Tissage) de notre opulence". "Tissage qui fait notre opulence".

STN TUNTGH' qui renvoie à "belle-sœur", évoque également *INIT* "caprices, envies (de femme enceinte)", qui se dit aussi *TINITIN*.

Nous avons pensé bien évidemment à la divinité féminine libyco-punique de Dougga: *TANIT*. Mais son évocation liminaire cadre mal avec le reste de la phrase.

Lus INTDH

LWS, *Alus*: "beau-frère", Talwest "belle-sœur".

NṬĎ. *Enṭeď, anṭaď, yenṭiď* signifie: "Adhérer", "coller à", "se cramponner", (à une chose ou à quelqu'un).

NṬĎ. "Etre contagieux", "passer aux autres sa maladie". "Cramponnée à la toison (de laine)".

Conclusion.

Nous avons eu ainsi, plusieurs accès à l'esprit de cette stèle, qui daterait au moins du II° siècle avant l'ère chrétienne. Autrement dit l'époque du roi Massinissa, dont la résidence royale était Dougga. La transposition adoptée, est dans tous les cas relative au métier à tisser. Avec pour personnage principal une femme enceinte, voire malade, qui continue d'assembler, tordre et entrelacer la laine pour en produire une étoffe ou une tapisserie. Le mot berbère *AMGUN* "fœtus endormi" et d'autres termes liés au monde du tissage, nous confortent dans cette interprétation. Nous avons vu que les mots "laine" et "toison", revenaient souvent. Malgré les difficultés d'appréciation de l'orthographe et du lexique de cet idiome, dit "libyque", dont dérive l'actuelle langue des berbères, nous pensons que la reconstitution de cette langue antique est concevable. Notre développement du pseudonyme *DIDO* -qui atteste de l'existence de la langue berbère au moment où cette reine met le pied sur le terrain vague de Carthage- le prouve et nous conforte dans nos recherches.

Bibliographie succincte.

ÁLVAREZ DELGADO, J. 1964. *Inscripciones líbicas de Canarias, ensayo de interpretación líbica*, La Laguna.

CHABOT, J.-B.: 1940. *Recueil des inscriptions libyques*, Paris.

CID KAOUI, S. 1907. *Dictionnaire Français-Tachelhit et Tamazir't*, Paris.

DALLET, J.M. 1982. *Dictionnaire Kabyle-Français, parler des At Mangellat, Algérie*, Paris SELAF.

De FOUCAULD, Ch. 1951.*Dictionnaire Touareg - Français, Dialecte de l'Ahaggar*. Imprimerie Nationale de France.

MARCY, G. 1936. *Les inscriptions libyques bilingues de l'Afrique du Nord*, Paris.

Annexe (Planches)

fig.1 Carte des populations berbérophones du Maghreb contemporain

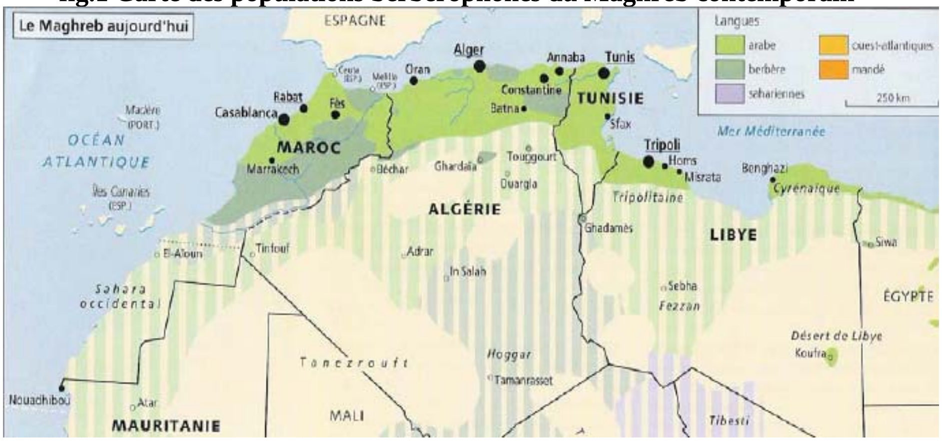


fig.2 Alphabet libyque,(Dougga et Algérie)



fig.3 Stèles lybiques (Algérie)

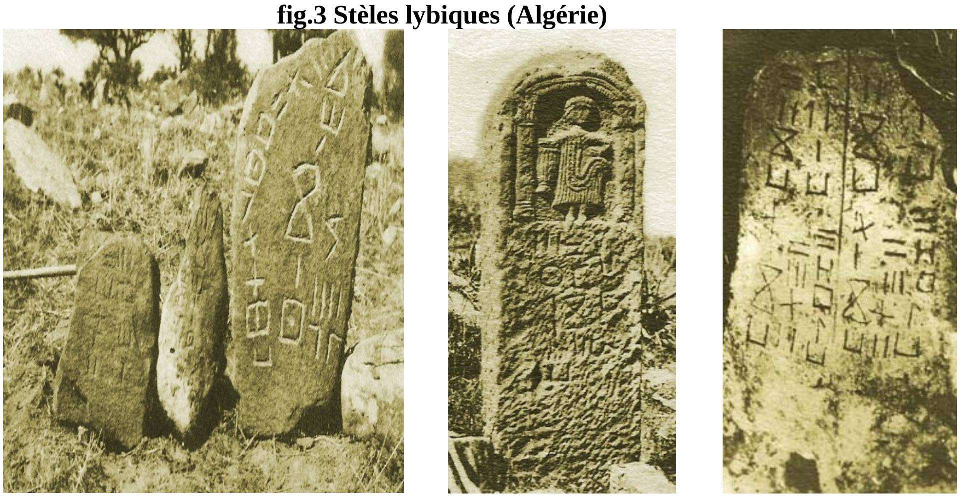


fig.4 Inscriptions lybiques (Iles Canaries)

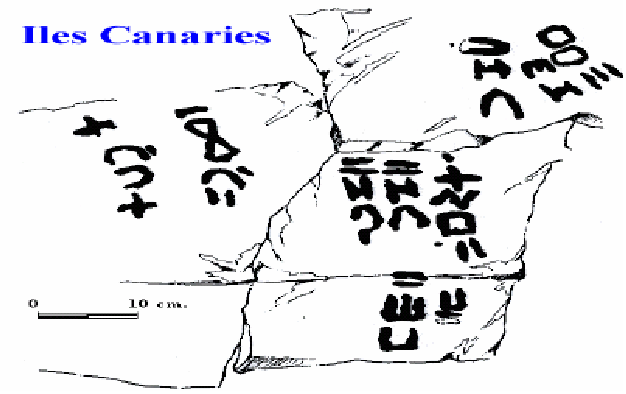
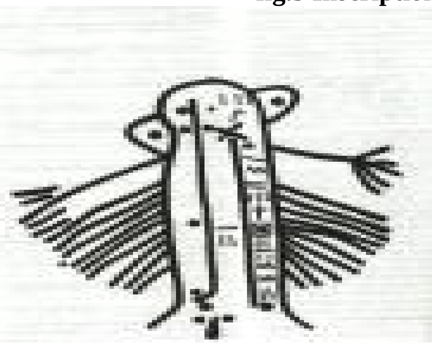


fig.5 Inscriptions lybiques (Maroc)



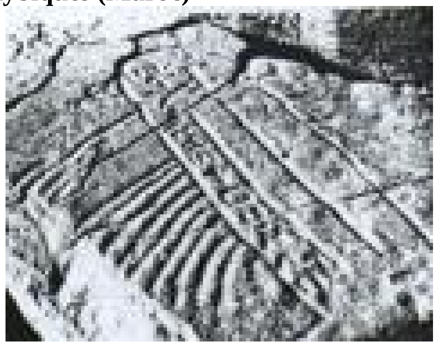


fig. 6 Inscriptions Lybiques (Mammanet, Niger)



fig.7. Inscriptions lybiques (Selima, Soudan)

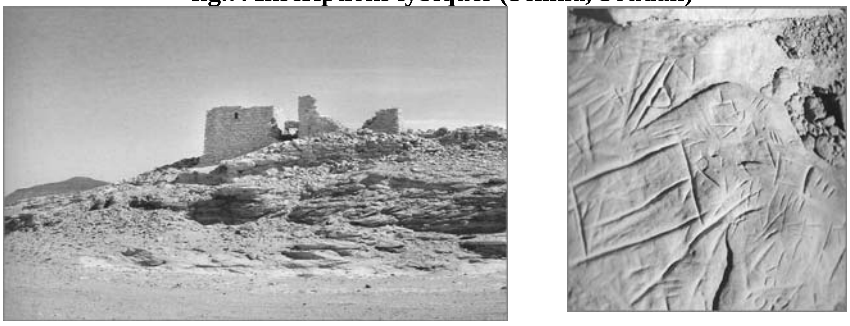


fig.8. Inscriptions lybiques (détails Selima, Soudan)

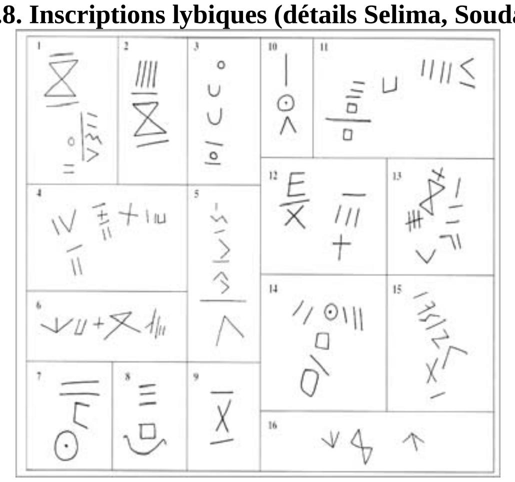


fig.9 & 10 Le mausolée antique de Dougga (Tunisie) et la stèle dénommée «dédicace du mausolée de Dougga»



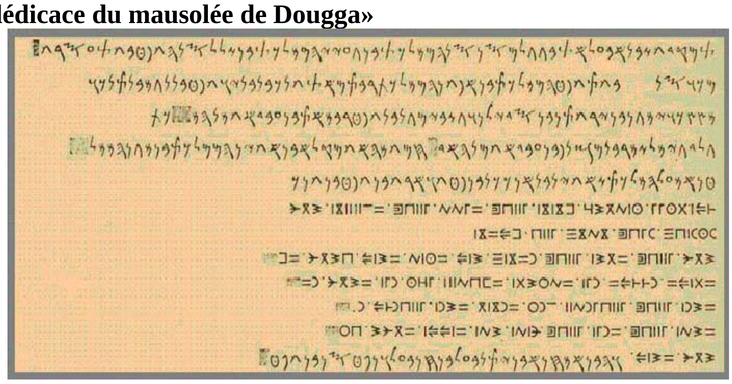


fig. 11. Sous-divisions de l’alphabet Tafinaq (Sud du Sahara)

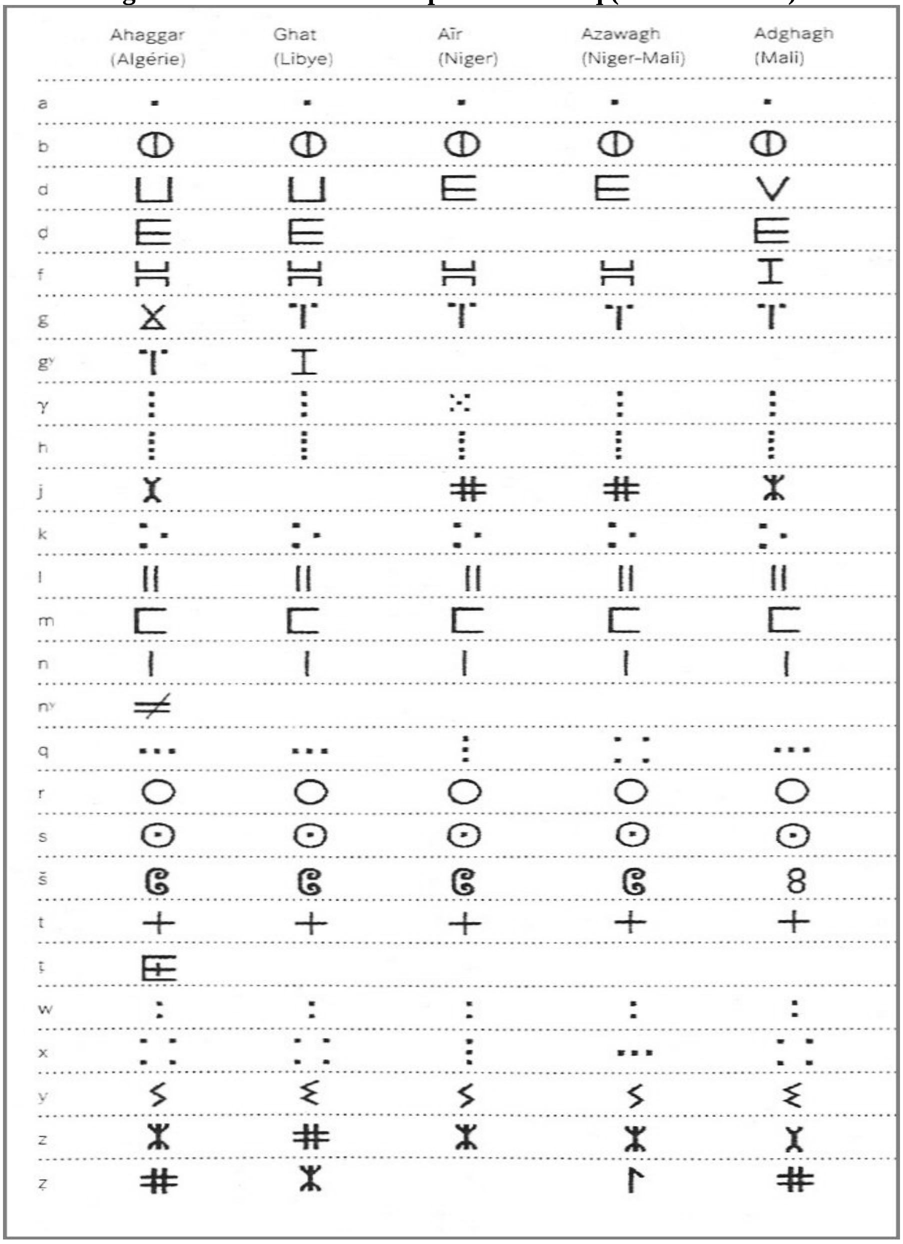


fig.12. L’epigraphe lybique objet de notre étude

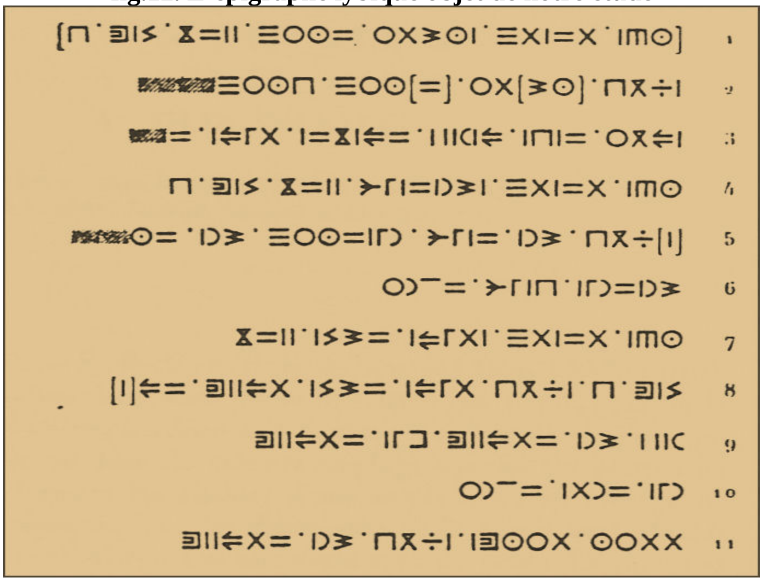


fig.13 Lignes 1,4 et 7.

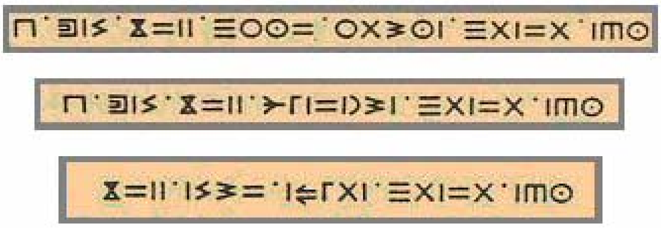


fig.14. Stèle débutant par un groupe contenant un mot STN selon Chabot, qui avoua plus tard avoir ajouté la première ligne

